



M A I R I E D E S A I N T D E N I S L È S B O U R G

Le Maire de Saint Denis Lès Bourg

à

Monsieur Daniel ORY
Président du
Comité du 9 décembre 1905 de l'Ain

49 allée des Cerisiers
01000 SAINT DENIS LES BOURG

Saint Denis Lès Bourg, le 21 octobre 2011

Objet :
Demande d'un lieu digne destiné
Aux cérémonies civiles et républicaines
N. Réf. : JN – BM/DT

Monsieur le Président,

Suite à votre courrier en date du 5 septembre 2011, je vous informe que la Commune de Saint Denis Lès Bourg ne possède pas de salle dédiée spécifiquement à des obsèques civiles, mais qu'elle a déjà à plusieurs reprises ouvert les portes de bâtiments communaux (gymnase et salle des fêtes) à des familles en ayant fait la demande.

De plus, la salle du foyer est mise à disposition gracieusement pour les familles qui souhaitent accueillir les parents et amis présents aux obsèques.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Jacques NALLET

Mairie de St Denis lès Bourg

BP 195 - St Denis lès Bourg
01005 BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél. : 04 74 24 24 64
Fax : 04 74 24 35 05

www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr